



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL**

### **MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 1<sup>er</sup> septembre à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de Juscorps, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Corinne RIVET BONNEAU, Maire.

Membres présents : AUJARD Michel, BLAUD Didier, CHARENTON Dominique, DECHAINE Catherine, MORISSEAU Aurélie et PIQUEREAU Francis,

Absents excusés : Mrs GERON Sébastien, JORIGNE Sébastien, GUILLET Patrick et RIVET Damien



#### **Mise en place de la cantine à 1 euro**

Mme le Maire rappelle que le gouvernement a proposé la mise en place de la cantine à 1€ dans le cadre du plan de pauvreté. L'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.

Une subvention de 3 € est allouée par l'Etat aux collectivités à condition qu'une tarification sociale des cantines soit mise en place à 3 tranches minimum dont au moins une tranche inférieure ou égale à 1€ et une supérieure à 1€.

Le conseil municipal valide la mise en place de la cantine à 1euro.

#### **Tarif cantine, garderie et APS (Activité Périscolaire)**

Le conseil municipal valide les tarifs qui seront appliqués à compter du 2 septembre 2021, à savoir :

##### Cantine :

- Enfant : application d'une tarification sociale selon le quotient familial de la CAF ou MSA :

Quotient Familial	Tarif
0 à 750	0.80 €
751 à 1500	1.00 €
1501 à +	2.60 €
Absence attestation QF	4.00 €

- Employé communal : 4,30 euros
- Enseignants : 5,00 euros

##### Garderie :

Matin : 1,50 euros

Soir : 1,40 euros + 10 € par ¼ heure entamé après 18 h.15

Matin et soir : 2,50 euros + 10 € par ¼ heure entamé après 18 h.15

##### APS :

3euros par mois par enfant

#### **PEDT : Projet Educatif Territorial**

Le conseil municipal valide la poursuite du PEDT pour une année et autorise le maire à signer l'avenant pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Ce projet reprend les jours, heures et les thèmes ou activités et permet de recevoir 50 euros par enfant de la part du Ministère de l'Education Nationale.

### **Location terrain des sablières**

A la suite d'une demande, le conseil municipal valide la possibilité de mettre à disposition un terrain des sablières à des fins de pâturages. L'étude d'un bail à pâture est en cours.

### **Convention CNRACL – Avenant de prolongation**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant de prolongation de la convention relative à l'établissement des dossiers CNRACL liées au traitement des dossiers de retraite, de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> août 2021.

### **Questions diverses**

- ☞ Eclairage public : faire intervenir SEOLIS pour le lampadaire « Rue des Prunus/Rte de Brûlain »
- ☞ Réserve incendie : Voir avec le Syndicat de communes Plaine de Courance car le niveau de l'eau est vraiment bas.
- ☞ Prochain conseil : le 7 octobre 2021